



*LA PASSION DU FOOT,  
LA DYNAMIQUE EN PLUS !*

## Consultation des décisions disciplinaires Rappel de la procédure

### **Pour le club**

Le club peut consulter les sanctions disciplinaires de ses licenciés et celles des licenciés de ses adversaires.

- La consultation des sanctions disciplinaires de ses licenciés

Pour prendre connaissance des sanctions de vos licenciés, il suffit de vous rendre dans FOOTCLUBS - rubriques « Compétitions - Dossier », puis cocher sur « Discipline officielle du club » ; la consultation se fait semaine par semaine.

Pour faciliter votre recherche, plusieurs critères peuvent également être sélectionnés : la catégorie et/ou la compétition et/ou l'équipe.

- La consultation des sanctions disciplinaires des licenciés des autres clubs

Pour prendre connaissance des sanctions des licenciés des clubs auxquels votre club sera opposé, il suffit de vous rendre dans FOOTCLUBS, rubriques « Compétitions – Dossier », puis cocher sur « Discipline officielle autres clubs » ; il convient ensuite de sélectionner la compétition donnée puis le club concerné. Vous pouvez ensuite sélectionner une catégorie, une compétition et une semaine donnée.

En outre, les procès-verbaux des Commissions disciplinaires sont mis en ligne dans FOOTCLUBS, rubriques « Organisation - Procès-verbaux » (puis sélectionner le centre de gestion concerné).

### **Pour le licencié**

Le licencié peut consulter ses sanctions disciplinaires sur son espace personnel appelé « Mon Compte FFF ». Pour les nouveaux licenciés et ceux n'ayant pas encore créé leur compte, rendez-vous sur <https://mon-espace.fff.fr> pour vous inscrire.